



**N°08**  
**29/05/2018**

Edition **Charentes**



**Animateur filière**  
Magdalena GIRARD  
**Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime**  
[magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr)

**Directeur de publication**  
Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**  
DRAAF  
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES  
  
Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°8 du 29/05/2018 »*

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

### Ce qu'il faut retenir

#### Grêle

- Dégâts importants dans le vignoble

#### Phénologie

- Stade moyen (Ugni blanc) : 17 (boutons floraux séparés)

#### Mildiou

- Premiers symptômes de rot gris
- Risque en augmentation

#### Oidium

- Premiers symptômes sur feuilles
- Stade de sensibilité atteint, risque important

#### Black rot

- Risque toujours fort à très fort

#### Flavescence dorée

- Premier traitement entre le 11 et le 18 juin

**N'hésitez pas à nous signaler les dégâts de grêle sur le site [Web Alerte Vigne](#).**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».



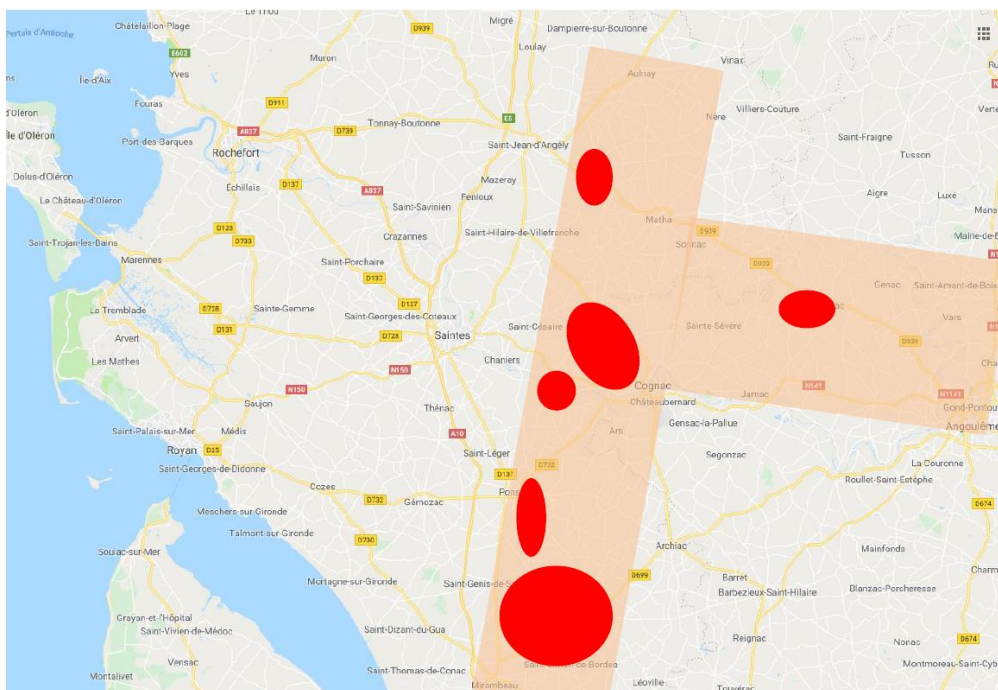
## Grêle

Malheureusement pour le vignoble du Cognac, si prometteur ce printemps, le samedi 26 mai, des orages de très forte intensité, accompagnés de fréquentes averses de grêle, ont provoqué des dégâts en remontant une ligne allant du Blayais à Aulnay, en passant par Jonzac, Montils, Varaize, mais également de Cognac à Angoulême en passant par Rouillac.

Selon le BNIC, 3500 hectares ont été très fortement touchés (à plus de 80 %) sur un total de plus de 10000 ha concernés à des degrés divers.

Voici, à notre connaissance, la liste de communes les plus touchées (surface et importance des dégâts) :

En Charente-Maritime		En Charente
Burie	Fléac	Rouillac
Aujac	Clion	Vaux-Rouillac
St Pierre de Juillers	St Hilaire du Bois	St Cybardeaux
Fontenet	Jonzac	Mareuil
Varaize	Lussac	Javrezac
Chérac	St Germain de Luzignan	Cherves Richemont
Montils	St Martial de Vitaterne	St Sulpice de Cognac
Rouffiac	Boisredon	St Laurent de Cognac
St Seurin de Palenne	Rouffignac	Louzac St André
Salignac sur Charente	Allas Bocage	
Pons Est	St Simon des Bordes	
Avy	Salignac de Mirambeau	
St Georges Antignac		



**Carte des zones plus ou moins touchées par les orages et la grêle (les plus atteintes en rouge)**

N'hésitez pas à compléter ces informations et à nous apporter des précisions (niveau de dégâts, localisation...).

## Phénologie

L'orage de grêle de samedi dernier a plus ou moins touché certaines parcelles du réseau d'observation. Certaines parcelles sont totalement détruites, le suivi phéno s'arrête. Pour d'autres, touchées moins fortement, vous pouvez continuer les observations. Si le rameau observé est abimé, vous pouvez alors le remplacer par un autre du même stade. Dans les parcelles non grêlées, la pousse des rameaux se poursuit, pensez à les rabattre dans la végétation et les attacher sur le fil du milieu, afin de les préserver des rognages.

L'Ugni blanc est en moyenne au stade 17 (boutons floraux séparés). Le nombre moyen de feuilles est de 10.6 (+2.3 feuilles en une semaine) avec une longueur de rameaux de 73.1 cm (+21.7 cm). Les rameaux ont une pousse toujours très active, certains se sont allongés de 40 cm en une semaine et dépassent largement 1 m de longueur. Les rameaux les plus précoces atteignent le stade 18 (11-12 feuilles), les premiers signes de floraison ne devraient pas tarder. Les premières fleurs sont signalées sur des cépages plus précoces (Merlot, Chardonnay). Cette croissance permet aussi le développement des entre-cœurs (entre 1 et 2 feuilles).



**Stade 17**  
(boutons floraux séparés)



**Parcelle de suivi phéno détruite par la grêle**  
(Crédit photo FREDON Cognac)

## Climatologie

---

- **De la semaine passée**

### Températures

Les températures ont légèrement augmenté sur la semaine écoulée, avec 18.3°C en moyenne.

### Pluies

Sur la semaine passée, le réseau de stations météo a enregistré 51.7 mm de pluies en moyenne, de 5 mm pour Ars en Ré à 115 mm pour Malaville.

- **Prévisions météo**

Les prévisions météo annoncent un temps perturbé.

## Maladies

---

- **Mildiou**

### Au vignoble



**Rot gris dans parcelle traitée – Bourg Charente**  
(Crédit photo F.Clément, CARC)



**Tache de mildiou sur feuille - Mons**  
(Crédit photo L.Caillaud, CA17)

De nouvelles taches de mildiou, toujours en faible quantité, ont été régulièrement observées dans les vignes traitées. Les premières grappes atteintes de rot gris sont signalées à Mortagne sur Gironde et dans le secteur de Bourg-Charente.

Dans les témoins non traités, de nouveaux symptômes sur feuilles ont été observés à Mortagne sur Gironde, à Juillac le Coq et à Aujac (une ou deux taches).

### Modélisation (source IFV)

#### Sur la semaine passée

Les zones concernées par un risque potentiel très fort ont augmenté considérablement suite aux conditions climatiques enregistrées au cours des 7 derniers jours. Seules les îles et une partie de la zone littorale affichent un risque potentiel faible à très faible.

Des contaminations épidémiques sont calculées sur l'ensemble des secteurs du vignoble sauf sur les îles.

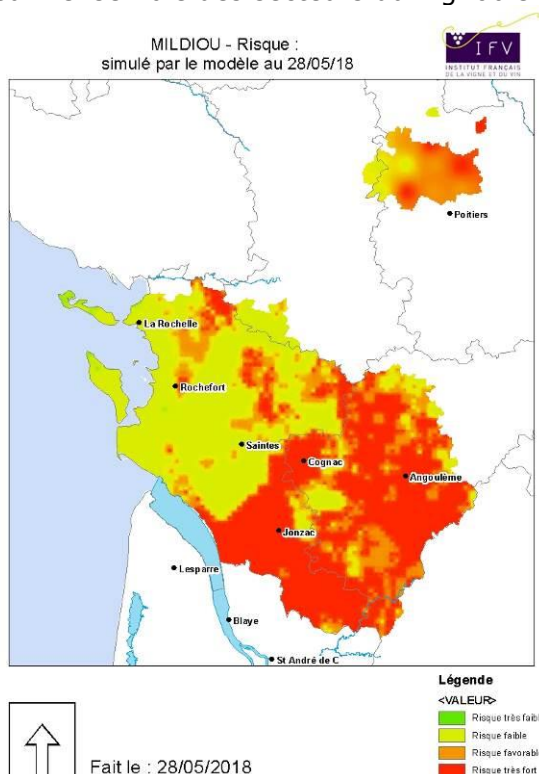
#### Dans les trois jours à venir

Au cours de ces trois prochains jours, la prévision météorologique la plus probable annonce entre 25 et 38 mm de pluie sauf sur les Iles, où le cumul de précipitations annoncé est de 10 mm. Le scénario sec envisage un cumul de précipitations entre 3 et 10 mm. L'hypothèse la plus humide annonce 36 mm sur les Iles et 60 mm sur le reste du vignoble.

Les températures minimales seront de 12-15°C et les maximales de 20-24°C.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, la situation globale du risque potentiel reste forte à très forte et se renforce au fur et à mesure des pluies. Les îles devraient conserver un risque faible à très faible.

Des contaminations sont calculées sur l'ensemble des secteurs du vignoble sauf sur les îles.



#### Evaluation du risque :

**Risque en nette augmentation, sur une grande partie du vignoble. Conditions climatiques favorables.**



▲ Risque de contamination fort

📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

## • Oïdium

### Observations

La toute première tache d'oïdium sur feuille a été observée dans le témoin non traité de Ste Marie de Ré (témoin très sensible, cépage Chardonnay).

### Modélisation (source IFV)

#### Sur la semaine passée

Au cours de la semaine passée, les conditions climatiques sont restées défavorables au développement de l'oïdium. Des zones concernées par un risque potentiel faible apparaissent.

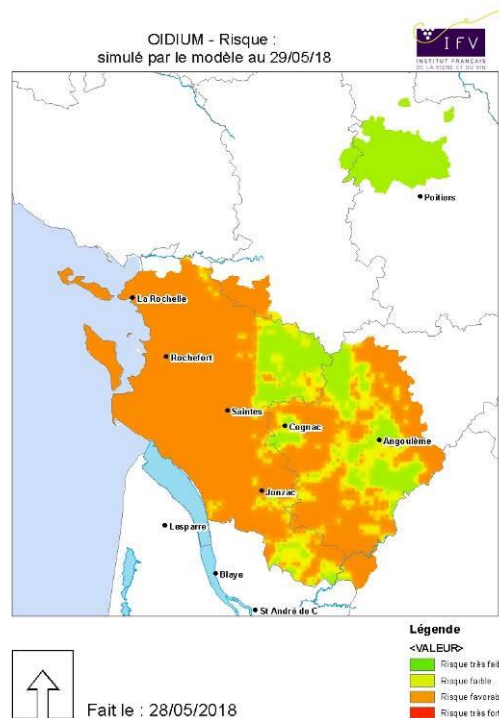
Cependant, des contaminations épidémiques ont été calculées sur l'ensemble des secteurs du vignoble sauf sur les Iles.

#### Dans les trois jours à venir

Le nombre de points concernés par un risque potentiel faible augmente avec les pluies du 28 mai puis une part importante de ces points se repositionnent sur un risque fort en fin de semaine. Avec la prévision météorologique la plus probable, les contaminations se généralisent à l'ensemble des secteurs du vignoble.



Tache d'oïdium, face inférieure de la feuille  
(Crédit photo J.Poulard, UNIRE)



#### Evaluation du risque :

**Le risque potentiel a diminué mais risque de redevenir fort dans les jours à venir. De nouvelles contaminations épidémiques sont prévues. Le stade de sensibilité est atteint dans les parcelles d'Ugni blanc.**



▲ Risque de contamination élevé

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

## • Black rot

### Observations

De nouveaux symptômes de Black rot sont signalés dans les témoins non traités de Segonzac et St Germain de Luzignan.

### Modélisation (source IFV)

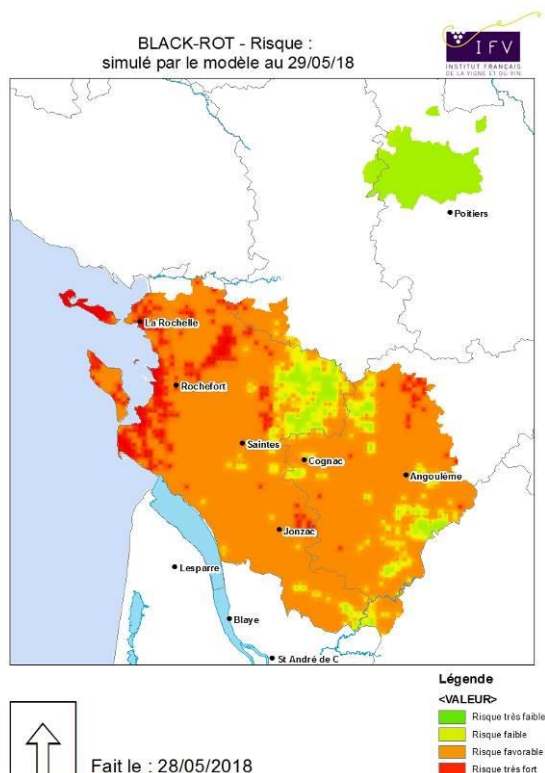
#### Sur la semaine passée

Au cours de la semaine passée, le risque potentiel black rot est resté fort sur la majorité du vignoble. Juste quelques secteurs, très arrosés la semaine dernière, sont passés d'un risque fort à faible voir très faible. Le modèle a calculé des contaminations épidémiques sur l'ensemble des secteurs du vignoble.

#### Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel reste fort à très fort sur la majorité du vignoble. Le modèle indique un retour progressif vers un risque potentiel fort sur les secteurs les plus arrosés la semaine dernière.

Avec la prévision météorologique la plus probable, des contaminations sont calculées sur l'ensemble des secteurs du vignoble.



#### Evaluation du risque :

**Le risque de contamination globalement toujours fort à très fort.**



**Risque fort à très fort**

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

## Ravageurs

### • Tordeuses

#### Observations

##### Cochylis

Le vol de cochyliis est a priori terminé. Il a été très faible cette année, comme depuis quelques campagnes consécutives.

## Eudémis

Le vol a été perturbé par les conditions climatiques de la semaine passée. Toutefois, il se poursuit encore, en particulier sur les secteurs de Jarnac, Verrières et Juillac le Coq. Des captures moins importantes sont signalées à Pérignac, Sigogne, Eraville, St Georges d'Oléron, St Simeux et St Ciers Champagne. Ces captures se produisent surtout dans les pièges alimentaires.

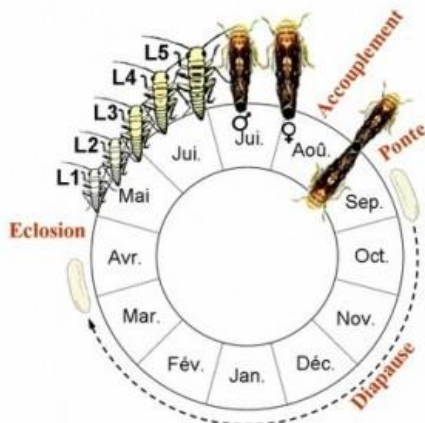
 Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

## • Flavescence dorée

La Flavescence Dorée est une maladie transmise par un insecte vecteur, la Cicadelle de la Flavescence Dorée (CFD). Causant de nombreux dégâts sur la vigne, un périmètre de lutte obligatoire (PLO) contre cet insecte a été mis en place sur l'ensemble des communes du bassin viticole. Le nombre de traitements à réaliser est déterminé dans chaque commune selon le niveau de risque évalué (<https://flavescencecharentes.com/>).

### Périmètre de Lutte Obligatoire (PLO)

Afin de savoir si votre commune est concernée par les traitements obligatoires contre la flavescence dorée, consultez la carte du PLO qui sera publiée sur le site dédié avant la fin de la semaine.



## Traitements Obligatoires

Cette année, le premier traitement (T1) est à effectuer du **11 au 18 juin**.

## Le Mémo de l'Observateur

### A faire :

- **Rechercher les symptômes de mildiou, de black rot et d'oïdium**
- **Si cela n'a pas été fait, faire le comptage excorioso**
- Observations : botrytis sur feuilles, eutypiose, nécrose bactérienne, glomérules
- Enregistrer les observations dans Epicure
- Saisir les relevés de pièges

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes :** les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, SAS Huré AgriConsult, les Ets Piveteau, les Ets Nau, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".